



Etat et patronat en guerre contre les droits des salariés !

L'affaire Goodyear

Ne nous y trompons pas ; la condamnation de 8 syndicalistes, ex-Goodyear, à 9 mois de prison ferme par le procureur de la République, poursuit plusieurs objectifs :

- Dégrader encore plus l'image du syndicat qui ose dire NON aux licenciements « boursiers » (les syndicalistes de la CGT seraient des voyous).
- Dissuader les salariés de s'organiser en syndicat pour défendre leurs intérêts et exiger une gestion **industrielle** et non purement **financière** de leurs entreprises.
- S'assurer le droit de poursuivre en toute impunité la casse des emplois afin de satisfaire l'appétit d'une poignée d'actionnaires.

En retenant deux cadres de l'usine, ces syndicalistes entendaient faire pression sur la direction de Goodyear afin qu'elle renonce à licencier près de 1200 personnes, sans aucune justification économique.

Lois antisociales

Ca y est cette fois, les décrets précisant les modalités d'application des lois Macron et Rebsamen commencent à arriver.

La première vise à dégrader les conditions de travail des salariés en augmentant la flexibilité et complexifier les procédures d'actions prud'homales.

La deuxième s'attaque au droit de représentation des salariés : baisse du nombre d'élus, minoration de leur niveau d'information, fusion d'instance représentative, etc.

Tout cela sur fond de campagne « anti-syndicats » mise en place tous azimut au fil des déclarations.

Le coup de grâce devrait arriver avec la réforme promise du Code du Travail qui va sans doute encore accélérer la suppression d'autres acquis sociaux.

On lâche rien !

La semaine dernière, des dizaines de milliers de salariés, retraités et privés d'emploi, se sont rassemblés dans toute la France contre cette criminalisation des actions syndicales.

A Paris, les salariés de la RATP s'étaient également joints à ce mouvement.

Les fonctionnaires, les salariés du privé, les retraités, les privés d'emploi, les chauffeurs-taxi, les agriculteurs et bien d'autres, doivent impérativement s'unir pour exiger un autre modèle de société, plus égalitaire, plus juste et pour le respect de toutes celles et ceux qui se battent au quotidien pour l'obtenir. Tous dans la rue !



Droit de grève

Vendredi dernier, la direction s'est permise de convoquer un à un chaque salarié du montage (TA) ayant répondu à l'appel de la CGT à cesser le travail pour se joindre au rassemblement du jeudi 4 février devant la sous-préfecture.

En guise de réponse, les salariés convoqués ont débrayé pour réclamer la fin des pressions suite à l'utilisation du droit de grève.

Le droit de grève est un droit inscrit dans la Constitution, ces salariés ont bien fait de le faire respecter. Bravo à eux !

Affaire « Castmetal » : la justice enfin rétablie !

Rappel

La direction de Castm tal (fonderie de Colombier-Fontaine) avait eu connaissance de l'adh sion de dizaines de ses salari s au syndicat CGT. Cet  v nement faisait craindre   la direction de Castm tal, une remise en question des tr s mauvaises conditions de travail qu'elle impose depuis des ann es   l'ensemble des salari s.

Elle a donc d cid  de licencier « ces emp cheurs d'exploiter en rond », non pas pour appartenance syndicale (la loi l'interdit formellement), **mais pour de faux motifs.**

Trop d'indices

Les salari s licenci s, aid s par l'Union Locale CGT d'Audincourt, ont demand    la justice prud'homale de constater un trouble   la loi en mati re de discrimination syndicale.

La Cour d'appel a jug  que les 4 salari s de Castmetal avaient  t  licenci s pour d'autres motifs que ceux invoqu s par la direction. La Cour a consid r  que ces salari s ont  t  licenci s en raison de leur appartenance syndicale !

La Cour d'appel a exig  la r int gration   leurs postes des 4 salari s licenci s : **un fait rarissime !**

C'est aussi gr ce   vous

Souvenez-vous, ces salari s victimes de discrimination syndicale avaient obtenus le soutien de dizaines de leurs coll gues de travail au cours d'une lutte de plusieurs semaines visant   demander   la direction de Castmetal de r int grer les salari s injustement licenci s.

Notre syndicat avait organis  une collecte dans l'usine pour aider nos coll gues de la fonderie   continuer leur combat. Votre solidarit  leur avait permis de relever la t te. La d cision de la Cour d'appel vient de confirmer que TOUS, nous avons raison.

Merci   toutes celles et ceux qui ont apport  leur soutien   cette lutte.

Une belle victoire dans un contexte nationale d'atteinte aux libert s fondamentales, qui fait du bien.

Externalisations :  a continue !

Apr s l'activit  de « support local au poste » des services informatiques de PSA vendue   Proservia, fin 2015, c'est au tour de deux nouvelles activit s de la DSIN d' tre vendue au Groupe Capgemini.

En agissant ainsi, la direction de PSA fait une nouvelle fois la preuve qu'elle ment aux repr sentants du personnel. En effet, elle avait jur  lors du dernier Comit  Paritaire Strat gique, qu'aucune autre activit  ne serait vendue apr s celles de Belchamp et du ferrage de Sochaux, l'ann e derni re.

Une nouvelle fois, la direction utilise l'article L1224-1 du Code du Travail pour se d barrasser, non seulement, des activit s, mais aussi des salari s. Des hommes et des femmes salari s pour certains, depuis des dizaines d'ann es, que l'on jette en p ture chez un sous-traitant. Un article du code du travail d voy  par PSA, cette disposition devant prot ger les salari s contre le licenciement lorsque l'entreprise   laquelle ils appartiennent rencontre de r elles difficult s  conomiques.

Cette nouvelle externalisation forc e s'inscrit, (comme les autres en 2015, d'ailleurs), dans un contexte  conomique tr s favorable pour PSA puisque la direction s'appr te   annoncer des b n fices nets records de plus d'un Milliard d'euros ! Pour la CGT, ces services, comme les autres, ont toute leur place dans l'entreprise, ayant contribu    son enrichissement, et n'ont aucune raison valable d' tre confi s   des sous-traitants.

Le Groupe Capgemini est pr sent  comme une entreprise socialement exemplaire alors qu'il pratique, comme beaucoup, des mesures de discrimination et de r pression syndicale de plus en plus connues et reconnues. Sa politique de d localisation au Maroc et en Inde est aussi   craindre pour les salari s que PSA entend vendre   Capgemini, en mati re de p rennit  de leurs emplois.

Pour la CGT, c'est simple : les services de la DSIN doivent rester en interne !